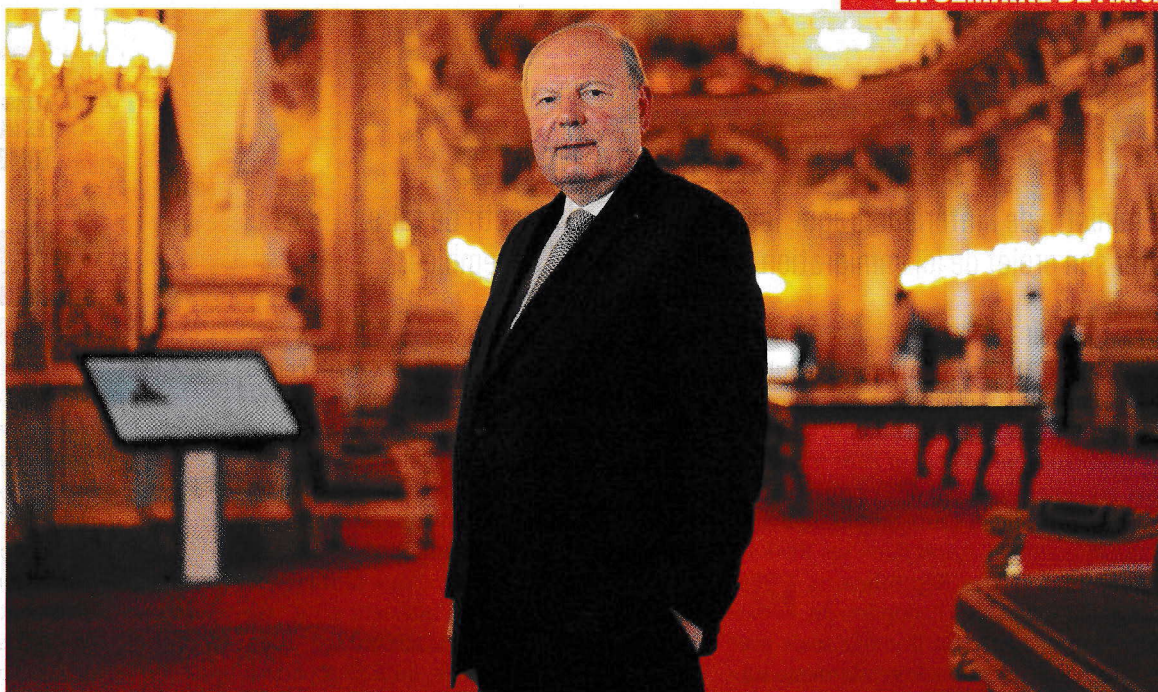


Le sénateur des Hauts-de-Seine  
au palais du Luxembourg.



## HERVÉ MARSEILLE FAISEUR DE LOIS AU SÉNAT

Le gouvernement compte sur le président du groupe  
Union centriste pour trouver des consensus autour de ses futures lois.  
Une position de pivot à laquelle l'élu est habitué.

Par Lou Fritel / Photo Vincent Capman

■ C'est un ténor peu connu du grand public. Tout observateur averti sait pourtant que le président du groupe Union centriste au Sénat, Hervé Marseille, est un incontournable de la vie parlementaire. Qu'il s'agisse de connaître les rapports de force à la chambre haute ou d'en maîtriser les subtilités techniques, cet élu local, connu comme le loup blanc dans sa circonscription des Hauts-de-Seine – maire de Meudon (1999-2017), ex-vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine (2004-2011), sénateur depuis 2011, entre autres – est un passage obligé pour les étoiles montantes de la politique. L'œil vif, l'analyse espiègle et la rondeur toute sénatoriale, celui qui est aussi président de l'UDI ne rechigne jamais à évoquer ses relations avec certains membres du gouvernement. De Gérard Darmanin – «qui est un ami» – à la secrétaire d'État à la jeunesse Prisca Thévenot – «une amie», là encore – en passant par Gabriel Attal – «on a des relations amicales, c'est quelqu'un d'accessible» –, tous entretiennent des liens courtois avec lui. Non sans arrière-pensées, même inconscientes.

### POLITIQUE

Fort des 56 sièges du groupe Union centriste – un de moins seulement quand Les Républicains (LR) en perdaient 13 à l'issue des élections sénatoriales de septembre –, Hervé Marseille est plus que jamais en position de pivot. Sans lui et son groupe, nulle majorité au Sénat, où LR occupe la première place et 133 sièges sur 348, loin cependant de pouvoir faire cavalier seul. L'Union centriste pèse d'autant plus depuis les législatives de 2022, d'où aucune majorité franche n'est sortie, donnant de facto au palais du Luxembourg une importance nouvelle.

Le Sénat est ainsi devenu l'interlocuteur privilégié de l'exécutif qui le sollicite souvent en premier pour examiner et amender ses textes de loi. Il en va ainsi du projet de loi immigration, débattu par les sénateurs à partir du 6 novembre. Là encore, sans Hervé Marseille, nul compromis entre l'Élysée et les troupes de Bruno Retailleau, qui rejettent en bloc l'article 3 visant à régulariser les travailleurs des secteurs en tension, quand l'aile gauche de Renaissance en fait une condition sine qua non pour voter la

version finale. Marseille, lui, veut «déclarer matier», selon son expression, suggérant plutôt de réécrire la circulaire Valls de 2011 qui permet aux employeurs de demander la régularisation de leurs salariés, l'objectif étant que cette demande émane dorénavant des principaux concernés. Il semblerait que l'exécutif fasse sien cette solution.

«Ce n'est pas faux de dire qu'Hervé Marseille est un faiseur de lois. Il est en bonne position pour faire valoir un certain nombre de considérations», estime l'ancien sénateur PS Jean-Pierre Sueur, qui évoque les circonstances exceptionnelles dans lesquelles sont votés les textes depuis 2022, mais souligne aussi un subtil changement d'attitude. «Il y avait auparavant un leadership de LR au Sénat, même si les centristes ont réussi à imprimer leur marque au cours des mandats passés. Leur position est beaucoup plus ferme maintenant qu'il y a quelques années. Ils ont, aujourd'hui, la volonté de s'exprimer.»

«Hervé Marseille est quelqu'un de malin, de respecté, d'apprécié, avec un vrai sens politique», décrit un député qui le connaît bien, lequel tempère néanmoins son importance : «C'est un élu très francilien, donc l'aura, indéniable au Sénat, ne rayonne pas beaucoup au-delà.» Suffisant, tout de même, pour l'imaginer un jour briguer

« C'est quelqu'un de malin, de respecté, avec un vrai sens politique », selon un député qui le connaît bien

obtenir la présidence du Sénat en lieu et place de Gérard Larcher ? Hervé Marseille balaye : «La question ne se pose pas, Gérard est installé depuis longtemps et il a vocation à rester à la tête du Sénat pendant longtemps.»